

REACH	Critères / Produits	Novacline® B2
§	Légendes données (ND : non disponible, NA : non applicable)	
1	<b>Identification de la substance/du mélange et de la société/entreprise</b>	
1.1	<b>Identification du produit</b>	
	Définition du produit	Dégraissant
	Non commercial	Novacline® B2
1.2	<b>Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées</b>	
	Utilisation de la substance ou du mélange	Dégraissant et nettoyant industriel pour tous usages
	Restrictions d'emploi recommandées	Aucune identifiée
1.3	<b>Identification du fournisseur</b>	
	<b>Nom de la société</b>	Chemicals Network France
	<b>Adresse</b>	Z. A. du Val d'Argent, 18_rue Jules Vercruysse
	<b>Ville / code postal</b>	Argenteuil FR-95100
	<b>Téléphone</b>	33 (0)9 73 54 26 24
	Téléfax	33 (0)1 39 80 69 94
	<b>Adresse email</b>	<a href="mailto:novacline.secretariat@gmail.com">novacline.secretariat@gmail.com</a>
	<b>Site Web</b>	<a href="http://www.novacline.fr">www.novacline.fr</a>
	Personne ou service émetteur	Support technique
1.4	<b>Numéro d'appel d'urgence</b>	
	Nom de la société /organisme	Chemicals Network France
	Disponibilité	Lundi - Vendredi : 9h00 à 12h30 et 13h30 à 17h00
	Téléphone	33 (0)9 73 54 26 24
2	<b>Identification des dangers</b>	
2.1	<b>Classification de la substance ou du mélange</b>	
2.1A	<b>Classes de danger / Catégorie et Mentions de danger associées selon Règlement (CE) n°1272/2008 et ses adaptations</b>	
	Irritation cutanée - Skin Irritant 2	H315
	Irritation oculaire - Eye Irritant 2	H319
2.1A	<b>Mentions de Danger (phrase H)</b>	
	H315 - Provoque une irritation cutanée	H315
	H319 - Provoque une sévère irritation des yeux	H319
	EUH208 - Peut produire une réaction allergique	Cutanée
2.1B	<b>Symbole de danger / Catégorie de danger selon Directive 67/548/CEE ou 1999/45/CE</b>	
	Symbole de danger : Xi - Irritant	Xi - Irritant
2.1B	<b>Phrase de risque selon Directive 67/548/CEE ou 1999/45/CE et leurs adaptations</b>	
	R36 - Irritant pour les yeux	R36
	R38 - Irritant pour la peau	R38
	Peut déclencher une réaction allergique	oui
2.1C	<b>Effets néfastes les plus importants</b>	
	Dangers physico-chimiques (se référer à § 9)	Ce mélange ne présente pas de danger physique.
	Santé humaine (informations toxicologiques se référer à § 11)	Pas de données supplémentaires disponibles
	Effets potentiels sur l'environnement (se référer à § 12)	Ce mélange ne présente pas de danger pour l'environnement. Aucune atteinte à l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.
2.2	<b>Éléments d'étiquetage selon règlement (CE) n°1272/2008</b>	
2.2a	<b>Pictogrammes de Danger</b>	
	Danger sur la santé - SGH07	
2.2b	<b>Mention d'avertissement</b>	
	Mention d'avertissement	Attention

REACH	Critères / Produits	Novacline® B2
§	Légendes données (ND : non disponible, NA : non applicable)	
2.2c	<b>Mentions de Danger</b>	
	H315 - Provoque une irritation cutanée	H315
	H319 - Provoque une sévère irritation des yeux	H319
2.2d	<b>Conseils de Prudence (Prévention)</b>	
	P264 - Se laver à l'eau les zones en contact avec le produit, soigneusement après manipulation	P264
	P280 - Porter des gants de protection, des vêtements de protection, des équipements de protection des yeux / du visage	P280
	Voir § 2.4 Mesures de sécurité complémentaires et §7 Manipulation et stockage	applicable
2.2e	<b>Conseils de Prudence (Intervention)</b>	
	P302 + P352 : En CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau	oui
	P305 + P351 + P338 : En cas de CONTACT avec les YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes, Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles ne peuvent facilement être enlevées, Continuer à rincer	oui
	P321 : Un traitement spécifique est urgent (voir sur cette étiquette)	oui
	P332 + P313 : En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin	oui
	P337 + P313 : Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin	oui
	P362 : Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation	oui
	Voir § 2.4 Mesures de sécurité complémentaires et §7 Manipulation et stockage	applicable
2.2f	<b>Conseils de Prudence (stockage)</b>	
	Voir § 2.4 Mesures de sécurité complémentaires et §7 Manipulation et stockage	applicable
2.2g	<b>Conseils de Prudence (élimination)</b>	
		ND
2.2h	<b>Étiquetage supplémentaire</b>	
	EUH 208 : Contient du Phosphate de triisobutyle. Peut produire une réaction allergique	oui
	Le mélange est un produit détergent selon les règlements CE n°648/2004 et 907/2006.	voir §15
2.2i	<b>Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette (selon l'article 18) :</b>	
		Aucun
2.3	<b>Autres dangers</b>	
	Le mélange contient des "Substances extrêmement préoccupantes" (SVHC) publié par l'agence Européenne des Produits Chimiques (ECHA) selon l'article 57 de REACH :	Non
2.3A	La substance remplit les critères de PBT selon le règlement (CE) n° 1907/2006, annexe XIII	Non
2.3B	La substance remplit les critères de tPtB selon le règlement (CE) n° 1907/2006, annexe XIII	Non
3	<b>Composition et informations sur les composants</b>	
3.2	<b>Mélanges</b>	
3.2	<b>Substance 1</b>	<b>Informations sur la substance pure</b>
	Nom de la substance	Hydroxyde de sodium
	Formule chimique	NaOH
	N° Index	011-002-00-6
	N° CAS	1310-73-2
	<b>N° CE (EINECS)</b>	<b>215-185-5</b>
	<b>N° d'enregistrement REACH</b>	<b>01-2119457891-27-xxxx</b>
	Synonymes et autre noms	Caustic soda
	Concentration en masse	< 2,0 %
	Classification de la substance selon règlement (CE) n°1272/2008	SGH05; Metal_Corr_1(H290), Skin_Corr_1(H314)
	Classification de la substance selon Directive 67/548/CEE	Corrosif, C ; R35
	Substance pour laquelle il existe des valeurs limites d'exposition sur le lieu de travail voir le § 8	oui
3.2	<b>Substance 2</b>	<b>Informations sur la substance pure</b>
	Nom de la substance	Phosphate trisodique dodécahydraté
	Formule chimique	Na <sub>3</sub> PO <sub>4</sub> ·12H <sub>2</sub> O
	N° Index	
	N° CAS	10101-89-0
	<b>N° CE (EINECS)</b>	<b>231-509-8</b>
	<b>N° d'enregistrement REACH</b>	<b>01-2119489800-32-xxxx</b>
	Synonymes et autre noms	Phosphate trisodique
	Concentration en masse	< 3,0 %
	Classification de la substance selon règlement (CE) n°1272/2008	SGH07; Skin_Irrit_2(H315); Eye_Irrit_2(H319); STOT_SE_3(H335)

REACH	Critères / Produits	Novacline® B2
§	Légendes données (ND : non disponible, NA : non applicable)	
3.2	Classification de la substance selon Directive 67/548/CEE	Irritant, Xi, R36/37/38
	Substance pour laquelle il existe des valeurs limites d'exposition sur le lieu de travail voir le § 8	non
	<b>Substance 3</b>	<b>Informations sur la substance pure</b>
	Nom de la substance	Phosphate de Triisobutyl
	Formule chimique	(C <sub>3</sub> H <sub>7</sub> ) <sub>3</sub> PO <sub>4</sub>
	N° Index	
	N° CAS	126-71-6
	<b>N° CE (EINECS)</b>	<b>204-798-3</b>
	<b>N° d'enregistrement REACH</b>	
	Synonymes et autre noms	Alkyl phosphate
Concentration en masse	< 0,5 %	
3.3	Classification de la substance selon règlement (CE) n°1272/2008	SGH07; Skin_Sensitive_1(H317), Aquatic_Chronic_3(H412)
	Classification de la substance selon Directive 67/548/CEE	Irritant, Xi, R43,52/53
	Substance pour laquelle il existe des valeurs limites d'exposition sur le lieu de travail voir le § 8	oui
	<b>Autres composants</b>	
	Autres composants, impuretés, additifs stabilisants présents nécessitant une classification	Aucun sur la base de nos connaissances
	<b>4 Premiers secours</b>	
	<b>4.1 Description des premiers secours</b>	
	<b>Conseils généraux:</b> en cas de doute ou de symptômes persistants, toujours faire appel à un médecin.	applicable
	En cas de CONTACT avec la PEAU (ou les cheveux) et les vêtements : Enlever immédiatement les vêtements, objets et chaussures contaminés, Rincer la peau à l'eau / se doucher si nécessaire.	applicable
	Si les troubles se prolongent ou en cas de manifestation allergique consulter un médecin.	applicable
En cas de CONTACT avec la PEAU (ou les cheveux) : Si la zone contaminée est étendue ou s'il apparaît des lésions cutanées : un traitement médical est nécessaire, car les effets corrosifs cutanés non traités donnent des blessures qui guérissent lentement et difficilement.	en cas de brûlure, irritation ou plaie ouverte	
En cas de CONTACT avec les YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes y compris sous les paupières, Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles ne peuvent facilement être enlevées, Consulter immédiatement un ophtalmologiste.	Lavage durant 15 min	
En CAS D'INGESTION, rincer la bouche, Ne Pas faire vomir, Ne rien faire avaler à une personne inconsciente, appeler immédiatement un médecin	applicable	
<b>4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés</b>		
Symptômes	ND	
Effets	ND	
<b>4.3 Indications des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires</b>		
Traitement symptomatique	oui	
Éléments supplémentaires ou particuliers	ND	
<b>5 Mesures de lutte contre l'incendie</b>		
<b>5.1 Moyens d'extinction</b>		
Moyens d'extinction appropriés à l'environnement voisin	non spécifique, produit non combustible, non inflammable	
Moyens d'extinction inappropriés à bannir	ND	
<b>5.2 Danger particulier résultant de la substance ou mélange pendant la lutte contre l'incendie</b>		
Danger spécifique pendant la lutte contre l'incendie	Peut former une couche glissante et grasse avec l'eau	
Produits de combustion dangereux	ND, Ne pas respirer les fumées	
<b>5.3 Conseils aux pompiers</b>		
En cas d'incendie - Porter un appareil de protection respiratoire autonome en pression positive	oui	
En cas d'incendie - Porter des vêtements de protection adéquate (combinaison complète de protection)	oui	
Autres informations	Collecter séparément les eaux contaminées ou neutraliser avant rejet	
<b>6 Mesures à prendre en cas de DISPERSION Accidentelle (voir aussi §7)</b>		
<b>6.1 En cas de DISPERSION Accidentelle - Précaution individuelle, EPI, procédures d'urgences</b>		
Utiliser des équipements de protection individuelle appropriés (voir § 8)	oui	

REACH	Critères / Produits	Novacline® B2
§	Légendes données (ND : non disponible, NA : non applicable)	
	Tenir à distance les personnes non protégées	oui
	Éviter le contact avec des yeux et la peau	oui
6.2	<b>En cas de DISPERSION Accidentelle - Précaution pour la protection de l'environnement</b>	
	Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque	oui
	Empêcher le déversement dans les eaux de surfaces ou les égouts	oui
	Éviter la pénétration dans le sol	oui
	En cas de déversement, diluer avec une grande quantité d'eau	oui
6.3	<b>En cas de DISPERSION Accidentelle - Méthode et matériel de confinement et de nettoyage</b>	
	Récupérer le produit dans un récipient adapté	oui
	Pour les grandes quantités : pomper le produit	oui
	Conserver dans un récipient adapté et fermé pour l'élimination	oui
	Autres informations :	couche glissante avec l'eau
		Après nettoyage ou neutralisation, rincer à l'eau
6.4	<b>Référence à d'autres sections</b>	
	Équipements de protection individuelle §8 et l'élimination §13	oui
7	<b>Manipulation et stockage</b>	
7.1a	<b>Conseils pour une manipulation sans danger</b>	
	Conserver le récipient hermétiquement fermé	oui
	Utiliser un équipement de protection personnelle (bottes, gants, lunettes, tabliers, masques, ...) voir § 8,2	oui
	Ne pas respirer les vapeurs ou brouillards	oui
	Prévoir une ventilation et un renouvellement d'air suffisant dans un milieu clos ou semi-fermé (atelier)	oui
	Éviter le contact avec les yeux et la peau	oui
	Prévoir des lavabos ou douches de sécurité; douches oculaires dans un atelier où le produit est régulièrement manipulé	oui
	Ne pas ingérer	oui
	Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés	oui
7.1b	<b>Mesures d'hygiène</b>	
	Conserver à l'abri des aliments, boissons	oui
	Conserver à l'abri des animaux	oui
	Conserver à l'abri des enfants	oui
	Interdit de manger, fumer ou boire dans la zone de travail ou d'utilisation	oui
	Se laver abondamment les mains et avant-bras avant une pause et en fin de séance de travail	oui
	Laver les vêtements / chaussures contaminés avant de les réutiliser	oui
	Consulter le §8 pour plus d'information sur les effets du produit	oui
7.2	<b>Conditions d'un stockage sûr</b>	
	Conserver dans son récipient ou container d'origine	oui
	Vérifier la présence de l'étiquetage	oui
	Stocker à l'écart des aliments, boissons	oui
	Stocker à l'écart des animaux	oui
	Conserver le récipient ou container hermétiquement fermé	oui
	Conserver le récipient ou container dans un lieu sec et frais	recommandé
	Conserver le récipient ou container dans un lieu à l'abri du soleil	recommandé
	Durée de conservation du produit sans altération	environ 2 ans
	Conserver le récipient et produit dans un lieu avec une plage de température modérée	5 à 30°C
	Conserver sur un sol résistant aux alcalis	oui
	Produit inflammable, combustible	non
	Prévoir une ventilation et un renouvellement d'air suffisant dans un lieu de stockage clos ou semi-fermé	recommandé
	Ne pas entreposer avec des Acides	oui
	Ne pas entreposer avec des sels d'ammonium	oui
	Ne pas entreposer avec des peroxydes organiques	oui
	Ne pas entreposer dans un container en métaux légers	oui
7.3	<b>Utilisations finales particulières</b>	
	Utilisations finales particulières	Pas de données spécifiques
	Contre indications d'utilisation, pour conserver l'efficacité du produit :	Ne pas mélanger avec des acides ou tensio-actifs cationiques
	Ne pas réutiliser le container pour stocker d'autres produits	Réutilisable ou recyclable après rinçage (sauf produits alimentaires)

REACH	Critères / Produits	Novacline® B2
§	Légendes données (ND : non disponible, NA : non applicable)	
8	<b>Contrôle de l'exposition et protection individuelle</b>	
8.1A	<b>Paramètres de contrôle d'Exposition humaine (substances pures)</b>	
	DNEL - Dose dérivée sans effets - Orale - consommateur (mg/kg)	ND
	DNEL - Dose dérivée sans effets Long terme - Cutanée Systémique - Travailleur (mg/kg/Jour)	ND
	DNEL - Dose dérivée sans effets Long terme- Cutanée Local - Travailleur (mg/cm <sup>2</sup> )	ND
	DNEL - Dose dérivée sans effets long terme- Cutanée Systémique - Consommateur (mg/kg/Jour)	ND
	DNEL - Dose dérivée sans effets long terme- Cutanée Local - Consommateur (mg/cm <sup>2</sup> )	ND
	DNEL - Dose dérivée sans effets long terme - Inhalation - Travailleur (mg/m3/Jour)	ND
	DNEL - Dose dérivée sans effets long terme - Inhalation - Consommateur (mg/m3)	ND
8.1B	<b>Paramètres de contrôle d'Exposition de l'environnement (substances pures)</b>	
	PNEC - Concentration prévisible sans effets - Eau douce de surface (mg/L)	ND
	PNEC - Concentration prévisible sans effets - Eau de mer (mg/L)	ND
	PNEC - Concentration prévisible sans effets - Intermittent (mg/L)	ND
	PNEC - Concentration prévisible sans effets - Station d'épuration (mg/L)	ND
	PNEC - Concentration prévisible sans effets - Sol (mg/kg)	ND
	PNEC - Concentration prévisible sans effets - Sédiments Eau douce (mg/kg)	ND
	PNEC - Concentration prévisible sans effets - Sédiments marins (mg/kg)	ND
	PNEC - Concentration prévisible sans effets - Déchets (mg/kg)	ND
	PNEC - Concentration prévisible sans effets - Air (mg/m3)	ND
	PNEC Accumulation possible	
	VME Valeurs à Long Terme (mg/m <sup>3</sup> )	CAS:1296-71-6=50; CAS:1310-73-2=2
8.2	<b>Contrôle (voir aussi § 6,1 et 6,2 et 7,1)</b>	
8.2.1	<b>Moyens de contrôle appropriés</b>	ND
8.2.2	<b>Equipements de Protection Personnel (EPI)</b>	
	Protection des mains avec des gants en matériaux résistants : caoutchouc nitrile ou naturel, butyle, Néoprène, PVC, Chloroprène.	oui
	Protection des yeux : lunettes de sécurité à protection intégrale (latérales)	oui
	Protection de la peau et du corps : vêtements étanches ou tablier, bottes ou chaussures étanches	oui
8.2.3	<b>Contrôle de l'exposition environnementale</b>	
	Contrôle de l'exposition liée à l'environnement	Non Concerné
9	<b>Stabilité et réactivité</b>	
9.1	<b>Propriétés physiques et chimiques essentielles</b>	
	Forme	liquide
	Couleur	jaune
	Odeur	Caractéristique
	Poids moléculaire (g/mole)	NA
	Seuil olfactif	ND
	pH	13,5
	Point de fusion (°C)	environ 0°C
	Point d'ébullition (°C)	environ 100°C
	Point éclair (°C) en vase clos	NA
	Taux d'évaporation	ND
	Inflammabilité (gaz, solide)	Non inflammable
	Limite d'explosivité, supérieure (LES)	Non inflammable
	Limite d'explosivité, inférieure (LEI)	Non inflammable
	Pression de vapeur	ND
	Densité de vapeur relative	ND
	Densité (g/L) à 20°C	1031
	Masse volumique apparente (g/L)	NA
	Hydrosolubilité (g/L) à 20°C	Complètement soluble
	Soluble à 20°C dans composé autre que l'eau (g/L)	ND
	Coefficient de partage n-octanol / eau Log Pow	ND
	Température d'auto-inflammation (°C)	Non inflammable
	Décomposition thermique (°C)	ND
	Viscosité cinématique à 20°C	ND
	Propriétés explosives	Non explosif
	Propriétés comburantes	Non-Comburant
9.2	<b>Autres informations</b>	
	Autres informations	ND

REACH	Critères / Produits	Novacline® B2
§	Légendes données (ND : non disponible, NA : non applicable)	
10	<b>Stabilité et réactivité</b>	
10.1	Réactivité	avec acides
10.2	Stabilité chimique et décomposition	stable
10.3	Réactions dangereuses : avec acides	exothermique
10.4	Conditions à éviter	gel
10.4	Décomposition thermique	ND
10.5	Matériaux à éviter - Acides	oui
10.5	Matériaux à éviter - Alcalis, bases	non
10.5	Matériaux à éviter - Sels d'ammonium	oui
10.5	Matériaux à éviter - Peroxydes organiques, oxydants forts	oui
10.6	Produits de décomposition	Aucun dans les conditions de stockage normal
11	<b>Toxicologie</b>	
11.1.1	<b>Toxicité aiguë des substances pures (voir détail §3)</b>	
	Substance 1 : soude caustique, Substance 2: Phosphate trisodique dodecahydraté, Substance 3 : Phosphate de triisobutyl	
	Orale (rat) DL50 (mg/kg)	S1 > 325; S2 > 2000; S3 > 5000
	Cutanée (lapin) DL50 (mg/kg)	S3 : > 5000
	Sensibilisation peau (cochon d'inde OCDE 406)	S3 : sensibilisant
	Sensibilisation yeux	S3 : sensibilisant
11.1.2	<b>Toxicité aiguë du mélange (estimation par calcul du mélange avec les substances disponibles)</b>	
	ATE Orale (mg/kg)	> 15 000
	ATE Cutané (mg/kg)	ND
	ATE Inhalation (mg/L/4 h) (vapeurs)	ND
12	<b>Informations écologiques</b>	
12.1	<b>Toxicité aiguë (avec substances pures ou mélange)</b>	
	Poisson Gambusia affinis (96 h) CL50 (mg/kg)	Mélange : 65
	Poisson Leuciscus idus (48 h) CL0 (mg/kg)	S2 : 2400, S3: 18
	Poisson Poecilia reticulata (24 h) CL50 (mg/kg)	S1 : 145
	Daphnia magna (24h) CE50 (mg/L)	Mélange : 67
	Bactéries Photobacterium phosphoreum (15 min) CE50 (mg/L)	S1 : 22
	Algues (72h) CE50 (mg/kg)	Mélange : 650
	Station d'épuration - Impact sur les bactéries CE10/ 0,5 h (mg/L)	S3 : 2800
	Toxicité Long terme - poissons (avec substance pure mg/L) NOEC 365 j	ND
	Toxicité Long terme - crustacés (avec substance pure mg/L) NOEC 21 j	ND
	Consulter chaque substance pure indiquées au § 3	
12.2	<b>Persistance et dégradabilité (avec substance pure ou substances pures)</b>	
	Persistance	ND
	Stabilité dans l'eau	ND
	Biodégradabilité (OCDE 301 A)	Mélange : Facilement biodégradable : > 72% à 7 jours et 89 % à 28 jours
	Biodégradabilité (OCDE 301 B) à 28 J (%)	ND
	Biodégradabilité (OCDE 301 D)	ND
	Biodégradabilité (OCDE 301 E) à 28 jours	ND
	Biodégradabilité (OCDE 302 B) à 14 jours	ND
	Biodégradabilité (OCDE 303 A) à 35 jours	ND
	Biodégradabilité selon (CE) n°648/2004	Respecté
12.3	<b>Potentiel de bioaccumulation (avec substance pure)</b>	
	Bioaccumulation (N-octanal/eau) Log KoC	non, complètement soluble
	Bioconcentration (FBC)	non
12.4	<b>Mobilité dans le sol (avec substance pure)</b>	
	Mobilité dans le sol	oui avec l'eau
12.5	<b>Évaluation PBT et VPVB (avec substance pure) selon Règlement (CE) 1907/2006 annexe XIII</b>	
	Persistance (P)	ND
	Bioaccumulation (B)	ND
	Toxicité (T)	ND
	Très Persistance (tP)	ND
	Très Bioaccumulable (tB)	ND
12.6	<b>Autres effets néfastes</b>	
	Substances appauvrissant la couche d'ozone (CE 1005/2009)	Aucune
	Autres effets néfastes importants ou dangers critiques connus	Aucun

REACH	Critères / Produits	Novacline® B2
§	Légendes données (ND : non disponible, NA : non applicable)	
13	<b>Considérations relatives à l'élimination selon la directive 2008/98/CE</b>	
13.1	<b>Méthode de traitement des déchets</b>	
	Traitement du mélange	Neutralisation, puis dilution avant déversement dans les eaux usées
	Emballages et récipients contaminés	Vider, nettoyer à l'eau, réutiliser (hors utilisation alimentaire) ou recycler
	N° Européen d'élimination des déchets (Liste LED)	NA
14	<b>Informations relatives au transport</b>	
14.1	<b>N° ONU</b>	
	UN nom du produit : Novacline® B2	Exempté du classement et de l'étiquetage transport
	N° ONU	NA
14.2	<b>Nom expédition des nations unies</b>	
	ADR	NA
	RID	NA
	IMDG	NA
	IATA/OACI	NA
14.3	<b>Classes de danger pour le transport</b>	
	ADR - Classe	NA
	ADR - Code de classification	NA
	ADR - N° d'identification de danger	NA
	ADR - Code de restriction tunnel	NA
	RID - Classe	NA
	RID - Code de classification	NA
	RID - N° d'identification de danger	NA
	IMDG - Classe	NA
	IMDG - N° EMS	NA
	IATA/OACI - Classe	NA
	IATA/OACI - Dénomination technique exacte	NA
14.4	<b>Groupe d'emballage</b>	
	ADR	NA
	RID	NA
	IMDG	NA
	IATA/OACI	NA
14.5	<b>Danger pour l'environnement</b>	
	ADR - étiquetage selon 5.2.1.8	non
	RID - étiquetage selon 5.2.1.8	non
	IMDG - étiquetage selon 5.2.1.6.3	non
	IMDG - Classification "P" selon 2.10	non
	IATA/OACI	
14.6	<b>Précautions à prendre par le transporteur</b>	
	Remarques	Avoir pris connaissance de la fiche de sécurité
14.7	<b>Transport en vrac</b>	
	Marpol 73/78 Annexe II	NA
	IBC	NA
15	<b>Informations réglementaires</b>	
15.1	<b>Réglementations / législations particulières applicables à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement</b>	
	<b>Règlement (CE) n°1907/2006 Annexe XIV liste des substances soumises à autorisation, Substances extrêmement préoccupantes</b>	<b>Non classifié</b>
	Installations classées France (ICPE)	Non concerné
	Maladies professionnelles France (TMP)	Non concerné
	Directive 2010/75/UE Composés Organiques Volatils (%)	Non concerné
	Notification - AICS	NA
	Notification - DSL	NA
	Notification - EINECS	NA
	Etiquetage des détergents et des produits d'entretien vendu au grand public selon Règlement CE n°648/2004 et 907/2006 : éléments complémentaires au Règlement (CE) n°1272/2008 du § 2.1 et 2.2 (applicable à Novacline® B2 en conditionnement 1 litre exclusivement).	Contient les composés suivants à moins de 5 % chaque : phosphates, agents de surface anioniques, agents de surface non ioniques. Conservateur : Benzylhemiformal. Fragrance : Alcool benzylrique. Site Web : www.novacline.fr

REACH	Critères / Produits	Novacline® B2
§	Légendes données (ND : non disponible, NA : non applicable)	
15.2	Critères de biodégradabilité des surfactants selon (CE) n°648/2004	Respecté
	Directive Biocides 98/8/CE et Règlement 1451/2007	Non Concerné
	<b>Évaluation de la sécurité chimique</b>	
16	Informations de sécurité	ND
	Réglementations nationales	Se conformer aux dispositions du pays d'utilisation
	<b>Autres informations</b>	
	Utilisation du produit de Novacline® B2 dilué inférieur à 10 %	Tous usages pour dégraisser et nettoyer
	Utilisation de Novacline® B2 dilué supérieur à 10 % ou à chaud pour dégraisser ou nettoyer. Recommandation : vérifier préalablement la neutralité du support par rapport à la Novacline B2, prévoir ensuite un rinçage à l'eau.	Tous usages avec protections individuelles recommandées (voir §2, 7 et 8)
	Il est recommandé que l'utilisateur, transporteur, manipulateur de Novacline® B2, lise la fiche de sécurité et nous informe de ses questions relatives à l'emploi ou à la sécurité du produit.	applicable
	Conseils relatifs à la formation du personnel ou information de l'utilisateur. Prévoir une information préalable des risques et des mesures à prendre en cas d'accident.	applicable
	Les informations contenues dans cette fiche de sécurité sont basées sur nos connaissances et estimations des risques établis à la date de rédaction de cette fiche. Elles doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité concernant Novacline® B2 et son utilisation. Elles ne doivent pas être considérées comme une garantie ou une spécification qualité et n'ont pas de valeur contractuelle sur les propriétés et les performances de celui-ci.	applicable
	Les informations sont fournies à l'utilisateur pour prendre sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation de Novacline® B2 qu'il connaît, mais ne l'exonère pas des obligations qui lui incombent liées à l'application de textes réglementaires Nationaux ou Européens.	applicable
	<b>Fin de la fiche de données de sécurité</b>	